

2025-16

DEPARTEMENT DU TARN
ET GARONNEArrondissement de
Montauban

COMMUNE DE BESSENS



SEANCE DU 15 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi 15 avril, dix-neuf heures, le conseil municipal s'est réuni salle du conseil de la Mairie de Bessens, sous la présidence de Monsieur Adrien RAPHET, Maire.

Etaient présents, Mmes et MM. : Adrien RAPHET, Armand MAGNIER, Laetitia LAFORGUE, Jérôme FABRIS, Brigitte MOT, Alain ROUBY, Sévrine MONTANARO-WIECZORECK, Nadège OGER, Vanessa DE CORTE, Bastien PLANA, Audrey GRANIOU, .

Etaient absents ou excusés, Mmes et MM. : Magalie LALA, Guillaume CAUMON, Sylvain PENCHE qui a donné procuration à Laetitia LAFORGUE, Amédée HUGANET, Serge MICHEL, Emmanuelle TOURNAY, Jamel FAITOUT, Marjorie CIRODDE qui a donné procuration à Nadège OGER, .

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice qui sont au nombre de 19, il a été procédé conformément à l'article L2121.15 du CGCT à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil municipal, Mme Brigitte MOT ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Convocation : 11/04/2025**Délibération n°2025-16 : Organisation d'une visite du Sénat par le Conseil municipal jeunes**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Exposé

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Le Conseil municipal jeunes (CMJ) de Bessens a été créé afin de valoriser, susciter et promouvoir l'engagement citoyen des jeunes bessinois. Dans cet esprit et alors que les élus du CMJ entament leur dernière année de mandat, il leur a été proposé, en partenariat avec les sénateurs du Tarn-et-Garonne, de visiter le Sénat.

La sortie se déroulerait le 24 avril 2025 sur une journée selon le programme suivant :

- Aller / retour en train au départ de Montauban,
- Repas offert par le Sénat,
- Visite guidée de l'institution par les parlementaires Tarn-et-Garonnais.
- Visite de la Tour Montparnasse (vue panoramique sur Paris),
- Prise en charge des billets de train (2016.85€ TTC) et de la Tour Montparnasse (179€) par la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité absolue de 13 voix « pour » :

APPROUVE le principe de l'organisation d'une visite du Conseil municipal jeunes au Sénat selon les modalités ci-dessus évoquées ;

DONNE MANDAT à Monsieur le Maire de prendre toutes dispositions et de signer tous actes et documents pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait à Bessens, le 15/04/2025

Le Maire,

Adrien RAPHET



La Secrétaire de Séance,

Brigitte MOT



AR Prefecture

082-218200178-20250415-DEL2025_16-DE
Reçu le 18/04/2025
Publié le 18/04/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BESSENS**

Certifié exécutoire,

les formalités de publicité ayant été effectuées le : 18 AVR. 2025

et la délibération ayant été reçue en Préfecture le : 18 AVR. 2025